



MISE EN CANDIDATURE

Prix Femmes et démocratie municipale

Présentation

Ce prix reconnaît l'apport de personnes, de groupes et d'organismes qui ont réalisé des actions pour encourager et promouvoir la participation des femmes dans l'exercice de la démocratie municipale tant à titre de citoyennes que d'élues.

Admissibilité

Projets

Les projets ou les activités peuvent, par exemple, concerner :

- La mise en œuvre de mesures de conciliation travail-famille
- L'élaboration d'une politique d'égalité au sein de la municipalité
- L'organisation d'activités de sensibilisation sur la parité ou sur l'importance de l'implication ou de la participation citoyenne féminine dans la vie démocratique municipale
- La présentation de matériel de vulgarisation à l'intention des citoyennes
- La réalisation d'une activité de reconnaissance pour l'engagement de femmes impliquées sur le plan démocratique dans la communauté

Les projets ou les activités doivent avoir été réalisés, en tout ou en partie, entre mai 2018 et août 2022.

Pour être admissible, un projet doit être conforme aux lois et règlements en vigueur. Le Ministère se réserve le droit de refuser tout projet qui ne respecte pas cette condition.

Participant·es et participant·s

Participant·es et participant·s admissibles

- Individus, y compris le personnel municipal
- Groupes
- Organismes à but non lucratif (OBNL)

Participant·es et participant·s non admissibles

- Les membres d'un conseil municipal ou d'un conseil d'arrondissement
- Les membres d'un conseil de MRC ou de communauté métropolitaine
- Une personne décédée, puisqu'un Mérite municipal ne peut être remis à titre posthume

Critères d'évaluation

1. La contribution de la réalisation pour la participation féminine à la vie démocratique municipale

Le jury appréciera comment la réalisation a contribué à encourager et à mettre en valeur la participation féminine à la vie démocratique municipale.

2. Le caractère original et novateur de la réalisation

Le jury évaluera l'originalité ou le caractère novateur de la réalisation et comment elle se démarque par rapport à des réalisations similaires.

3. Le caractère exemplaire de la réalisation

Le jury estimera en quoi la réalisation soumise peut devenir une source d'inspiration pour les autres municipalités du Québec.

4. Les effets de la réalisation sur le milieu

Le jury évaluera l'impact de la réalisation ou du projet sur le milieu de vie concerné

Déposer une candidature

Municipalité sans arrondissement

Une municipalité peut soumettre une seule candidature par catégorie de prix.

Municipalité avec arrondissements

Les municipalités divisées en arrondissements peuvent présenter une candidature par catégorie, par arrondissement.

À noter que chaque candidature doit être présentée par la municipalité ou par l'arrondissement directement concernés. Si le projet implique plusieurs municipalités, une seule municipalité se porte garante du dépôt de la candidature. Les partenaires pourront être mentionnés dans le formulaire de mise en candidature.

Document obligatoire

Une copie de la résolution du conseil municipal ou du conseil d'arrondissement qui appuie la candidature (une numérisation est également acceptée).

OU

Une lettre d'appui signée par au moins deux élus municipaux et un officier de la municipalité (une numérisation est également acceptée).

Le formulaire de mise en candidature doit être dûment rempli et transmis avant le **30 septembre 2022 à 16 h.**



FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Prix Femmes et démocratie municipale

| SECTION 1A – IDENTIFICATION DE LA MUNICIPALITÉ OU DE L'ARRONDISSEMENT | |
|---|--|
| Nom complet | |
| Population | |
| Région administrative | |
| SECTION 1B – IDENTIFICATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE À LA MUNICIPALITÉ | |
| Nom de la personne responsable du dossier de candidature à la municipalité ou à l'arrondissement | |
| Titre | |
| Adresse professionnelle | |
| Code postal | |
| Numéro de téléphone | |
| Courriel professionnel | |
| SECTION 2A – PRÉSENTATION DU PROJET | |
| Nom du projet pour la participation féminine à la vie démocratique municipale | |
| Période de réalisation du projet | |
| Si applicable, veuillez ajouter un hyperlien vers une page Web traitant du projet | |
| Si applicable, veuillez préciser le nom des partenaires du projet | |
| SECTION 2B – PRÉSENTATION DE LA PERSONNE CANDIDATE | |
| Nom de la personne, du groupe ou de l'OBNL | |
| Si applicable, nom de la personne représentant le dossier de candidature pour le groupe ou l'OBNL | |
| Poste occupé | |
| Courriel | |
| Numéro de téléphone | |



SECTION 3 – JUSTIFICATION LIÉE À LA MISE EN CANDIDATURE

Décrivez le projet en précisant comment il contribue à encourager et à mettre en valeur la participation féminine à la vie démocratique municipale. Présentez toutes les informations quantitatives pertinentes à une analyse juste et factuelle du dossier de candidature **(400 mots au maximum)**.

Indiquez en quoi la réalisation est originale ou novatrice et précisez comment elle peut inspirer d'autres municipalités au Québec **(400 mots au maximum)**.



SECTION 3 – JUSTIFICATION LIÉE À LA MISE EN CANDIDATURE (SUITE)

Démontrez comment la réalisation a contribué au développement de la municipalité et au mieux-être de la collectivité. Précisez quelles ont été les retombées sur le milieu **(400 mots au maximum)**.

SECTION 4 – PROMOTION DE LA RÉALISATION

La personne candidate est invitée à soumettre des photos de son équipe et de sa réalisation :

- Une image de la personne candidate de type professionnel
- Une à quatre photos de sa réalisation et de ses retombées positives pour la communauté

Celles-ci doivent respecter les conditions suivantes :

- Format JPEG
- Résolution minimale de 1 280 x 720 pixels

Les photos doivent être transmises en pièces jointes avec le formulaire de mise en candidature.



SECTION 5 – DÉCLARATION DE LA PERSONNE QUI PRÉSENTE LA CANDIDATURE

- Je certifie que la municipalité candidate a été informée du dépôt de la candidature.
- Je certifie que les responsables du projet ont été informés du dépôt de la candidature.
- Je certifie que tous les renseignements fournis sont exacts et que le projet soumis répond aux critères d'admissibilité définis dans l'appel de candidatures. Je comprends que toute inexactitude quant aux renseignements fournis ou toute fausse déclaration peut entraîner le rejet de la candidature ou l'annulation de la décision rendue.
- J'autorise le Ministère à utiliser l'ensemble du matériel fourni (informations, photos, etc.) pour la promotion du Mérite municipal. Je consens à ce que ce matériel soit rendu public.

| | |
|------------------------|--|
| Nom en lettres moulées | |
| Date | |
| Signature | |

Soumettez votre candidature par courriel à l'adresse
meritemunicipal@mamh.gouv.qc.ca.

Vous devez joindre vos photos et un des deux documents obligatoires à votre envoi.